



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Indochine

Question écrite n° 24551

Texte de la question

M. Yann Galut attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur des éléments d'informations qui lui sont parvenus lui indiquant qu'il resterait toujours des soldats français prisonniers du Viet-Minh. Il lui demande de lui fournir toutes informations sur cette question. Il serait en effet intolérable que des prisonniers français soient encore détenus au Vietnam. Il lui demande donc de lui indiquer quelles démarches ont été entreprises si ces informations sont fondées et quelles démarches il compte entreprendre pour que, si c'était le cas, ces prisonniers soient libérés dans les plus brefs délais.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu attirer l'attention du ministre des affaires étrangères sur la présence éventuelle d'anciens soldats français prisonniers au Vietnam. Le gouvernement français n'a pas connaissance de la présence de prisonniers de guerre français qui seraient détenus actuellement au Vietnam. Le ministère des affaires étrangères, qui est en contact étroit avec les associations d'anciens combattants d'Indochine et avec les autorités vietnamiennes sur ces questions, n'a pour sa part reçu aucun élément d'information en ce sens. Bien entendu, mes services seraient prêts à examiner avec le plus grand soin les éléments nouveaux dont disposerait l'honorable député.

Données clés

Auteur : [M. Yann Galut](#)

Circonscription : Cher (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24551

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 1999, page 527

Réponse publiée le : 5 avril 1999, page 2023